

<p align="center"><b>CONSEIL DE QUARTIER BORDS DE CHER</b> <b>Assemblée générale du mercredi 14 octobre 2020</b></p>
--

**Présents :**

**Coprésident(e)s, élu(e)s et représentants de la ville de Tours**

- Richard SARAH, Coprésident citoyen du conseil de quartier
- Anne BLUTEAU, Adjointe de quartier Tours Est
- Annaelle SCHALLER, Adjointe à la Démocratie permanente, à la Vie associative, à la Citoyenneté, au Conseil Municipal des Jeunes et aux Elections
- Antoine CAVALIER, Direction de la Cohésion Sociale, Coordonnateur des conseils de quartier

**Excusé :**

- Florent PETIT, Adjoint de quartier Tours Sud, Coprésident élu du conseil de quartier

**Habitants/Associations**

- Voir feuille de présence

Personnes présentes : 30

-----

## **1. Présentation des participants**

Une carte avec des gommettes sont mises à disposition afin d'avoir une vision de la répartition des participant(e)s sur le territoire. On peut noter une grande majorité de première venue pour les participants.

La nouvelle équipe municipale se présente et un tour de table des participants est effectué. Certains sont déjà membres du conseil de quartier (voir des Conseils de la Vie Locale avant 2018), d'autres viennent pour la première fois. Annaelle SCHALLER indique que les conseils de quartier sont rendus obligatoire par la loi de février 2002 pour les villes de + de 80000 habitants. Ce sont des instances de concertation et de co-construction de projets de quartier (avec l'aide de l'enveloppe budgétaire notamment) mais la Municipalité souhaite également consulter les conseils sur les projets qui les concernent.

Attention à bien faire la différence entre Conseils de quartier (instances participatives), Conseils Citoyens (instances participatives à l'échelle des quartiers prioritaires) et Comités de quartier (associations d'habitants d'un secteur de la ville).

Le conseil de quartier Bords de Cher regroupe les quartiers Beaujardin, Rochepinard, Fontaines ainsi qu'une partie des Rives du Cher.

Pour rappel, le conseil de quartier est coprésidé par un.e élu.e et un.e citoyen.ne. Pour Bords de Cher, il s'agit respectivement de Florent PETIT (secondée par une élue, Anne BLUTEAU) et de Richard SARAH (déjà coprésident citoyen). Afin de rétablir la parité, il est proposé à une femme de compléter cette coprésidence, Ghislaine MAUCORONEL se porte volontaire et devient Coprésidente suppléante.

## 2. Tableau des demandes/doléances et des envies/projets

L'idée est de travailler sur un recensement des demandes/doléances (avec éventuellement des pistes de solution) dans le secteur du conseil, puis, dans un second temps, de proposer des envies/projets à réaliser. Cela pourra donner des pistes de travail pour le conseil et orienter ses objectifs éventuellement.

Quelques doléances (résumées et regroupées par grandes thématiques) :

- Manque de communication entre comités de quartier et autres associations
- Problèmes de sécurité, incivilités, drogue, sentiment d'abandon pour les habitants
- Insalubrité
- Problèmes de circulation (avenue Stendhal)
- Manque de lien social et de médecins, centre commercial (Fontaines) vieillissant

Quelques idées/projets :

- Composteurs collectifs
- Toilettes sèches (projet déjà proposé pour l'Ile Balzac, à relancer)
- Signalétique pour un nouveau parcours faune et flore dans les quartiers
- Ouvrir les bibliothèques le matin
- Organiser des événements intergénérationnels
- Courses de vélos fleuris
- Jeux Olympiques intergénérationnels (sports, jeux, cuisine...) → Il faut mettre dans le projet la Maison des jeux de Touraine
- Locaux pour se retrouver aux Fontaines

L'association la Vigne entre 2 Rives rappelle l'importance des toilettes sèches dans l'Ile Balzac. Un projet de réaménagement de toilettes n'a pas pu être mené à terme car trop coûteux et non adapté à la demande.

## 3. Retour sur les ateliers thématiques

Rappel : il faut au minimum 5 citoyen(ne)s (dont un(e) responsable) pour qu'un atelier se crée ou existe. Les ateliers fonctionnent en autonomie, à leur rythme, ils rendent compte de leurs travaux aux coprésidents du conseil de quartier et peuvent formuler des propositions budgétaires qui seront soumises ensuite au vote de l'assemblée générale.

Pour le conseil de quartier Bords de Cher, il existe un certain nombre d'ateliers plus ou moins actifs :

- Environnement : un atelier actif géré par André ROCHAIS, travaille sur la question des aménagements sur l'Ile Balzac (toilettes sèches notamment) mais aussi la question des nuisances sonores apportées par le trafic ferroviaire
- Mémoire de quartier : à réactiver
- Prévention/Sécurité/Circulation : commun au conseil de quartier Bel Air, n'a pas continué son activité car il n'y a plus de responsable volontaire

2 nouveaux ateliers sont proposés : « Parcours/Balades » (à voir s'il faut de fusionner avec un atelier du conseil Bel Air qui travaille sur le même type de projet) et « Évènementiel ».

### **PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE**

**A voir avec les coprésidents du conseil de quartier ou en fonction de la demande des ateliers**